



Nous médecins ... VOTONS ...Maintenant

Vous avez reçu ou allez recevoir le matériel de vote par correspondance ces jours-ci.

Vous pouvez toujours venir voter le vendredi 20 décembre 2024 de 9 h à 11 h au siège de notre Conseil 9 avenue Jean Gonord à Toulouse.

Une élection professionnelle par les **MEDECINS** et pour des élus **MEDECINS** en charge de notre « maison » commune : **Le Conseil départemental de la Haute-Garonne de l'Ordre des médecins.**

C'est un moment important pour notre profession ... **collectivement, unitairement et éthiquement.**

La liste des candidats qui vous parvient est une magnifique liste de consœurs et confrères de toutes spécialités, de tous exercices et de tous statuts. Il se présentent, selon notre règle républicaine, en binôme et à parité totale à vos suffrages.

Soutenons-les pour ce premier engagement

et remercions-les très sincèrement pour la suite.

Ils représentent une chance pour notre profession, notre territoire Haut-Garonnais et nos exercices au service des patients. Je connais leurs souhaits, leurs engagements et leur éthique personnelle à tous.

A tous les Médecins de la Haute-Garonne inscrits ... **VOTEZ pour eux, Votez pour notre profession**

VOTEZ avant le 20 décembre 2024

Seul l'avenir déontologique que nous bâtirons ensemble pour nos exercices, pour les futurs confrères, revêtra du sens et de l'intérêt collectif.

J'évoquerai à nouveau nos missions si importantes pour l'exercice quotidien des médecins pour assurer la qualité et la sécurité des soins à tous nos patients :

- **La 1ere** : La commission d'entraide et l'accompagnement du confrère ou de sa famille : l'association MOTS est née à Toulouse au sein du CDOM31 il y a plus de 13 ans ,
- **La direction des services administratifs du conseil de l'Ordre des médecins**, les avis juridiques et déontologiques,
- **Le service Accueil – Renseignements administratifs et Gestion électronique des documents**,
- **Le service des Qualifications – Compétences – Inscriptions – Accueil jeunes médecins**,
- **Le service Contrats d'exercice – Remplacements – Adjuvats et assistanats**,
- **La commission de conciliation et le service du contentieux** (explications, plaintes, exercice illégal, formation restreinte, ...),
- La commission **Vigilance violences sécurité (VVS)**, statutaire depuis 3 ans,
- **Le service de la trésorerie et de location des espaces** (location de salles de 20, 40 60 et 80 places pour les médecins).

Bien confraternellement.

Professeur Stéphane OUSTRIC

Président